

Présentation résumée des comptes de campagne des candidats
après réformations du Conseil constitutionnel

Résultat obtenu au premier tour de scrutin	
nombre des suffrages exprimés	4 610 113
pourcentage des suffrages exprimés	16,18%

M. Lionel JOSPIN

Plafond légal des dépenses électorales (en euros)	14 796 000
---	------------

DEPENSES (en euros)			RECETTES (en euros)		
I - Dépenses payées par le mandataire financier	déclarées par le candidat	arrêtées par le Conseil constitutionnel	I - Recettes perçues par le mandataire financier	déclarées par le candidat	arrêtées par le Conseil constitutionnel
1) Dépenses admises au remboursement	9 562 526,00	9 549 663,00	1) Apport personnel (y compris avance de 153 000 €)	7 559 000,00	7 559 000,00
2) Dépenses non admises au remboursement		12 863,00	2) Dons de personnes physiques et collectes	138 899,00	138 899,00
			3) Contributions des partis politiques	1 864 627,00	1 864 627,00
			4) Autres recettes du compte	0,00	0,00
Total :	9 562 526,00	9 562 526,00	Total :	9 562 526,00	9 562 526,00
II - Concours en nature des partis politiques (et dépenses directement payées par eux)	1 810 531,00	2 800 167,00	II - Concours en nature des partis politiques (et dépenses directement payées par eux)	1 810 531,00	2 800 167,00
III - Autres concours en nature	1 146 640,00	157 004,00	III - Autres concours en nature	1 146 640,00	157 004,00
Total des dépenses (y compris celles non admises à remboursement)	12 519 697,00	12 519 697,00	Total des recettes (y compris l'avance forfaitaire)	12 519 697,00	12 519 697,00
Solde du compte	0,00	0,00			

Total des dépenses soumises au plafond légal	12 519 697,00	12 506 834,00
--	---------------	---------------

Remboursement forfaitaire des dépenses électorales (en euros)	Plafond légal	7 398 000,00	A
	Dépenses payées par le mandataire financier et admises au remboursement	9 549 663,00	B
	Apport personnel du candidat	7 559 000,00	C
	Montant du remboursement	7 398 000,00	D = minimum (A, B, C)
	Avance forfaitaire versée en avril 2002	153 000,00	E
Montant du remboursement forfaitaire restant à verser	7 245 000,00	F = D - E	
Montant demandé (hors avance) pour mémoire	7 245 000,00	G	